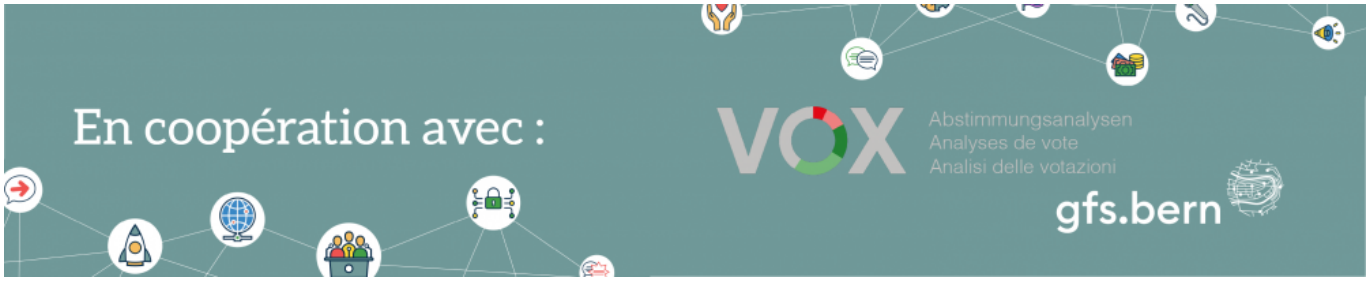
Analyse VOX de la votation du 9 février 2025: “Trop extrême” – la crainte de conséquences négatives pour la place économique suisse a prévalu

Tobias Keller, Lukas Golder, Corina Schena, Sara Rellstab, Jenny Roberts
4th April 2025



Le 9 février 2025, les citoyen·nes suisses vote ont voté au sujet de l’initiative des Jeunes Verts pour la responsabilité environnementale. Comme motifs du Non avaient été citées surtout la radicalité de l’initiative ainsi que la crainte de conséquences négatives pour la Suisse en tant que site économique. Bien que beaucoup d’adversaires reconnaissent aussi la nécessité d’agir dans le domaine environnemental, pour ces personnes ont prévalu les réflexions sur le coût de la vie, sur le développement économique ainsi que sur la restriction du niveau de vie auquel elles sont habituées.



Initiative pour la responsabilité environnementale : les problèmes environnementaux sont reconnus, mais les risques pour l'économie et l'évolution des prix pèsent plus lourd

L'initiative populaire « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (Initiative pour la responsabilité environnementale) » exigeait que la consommation de ressources et l'émission de polluants par l'économie suisse soient uniquement d'un niveau garantissant que les bases naturelles de la vie sont conservées. En l'espace de dix ans, des mesures appropriées devraient être mises en place pour atteindre cet objectif. Le Conseil fédéral et le Parlement s'étaient prononcés contre ce projet car ils craignaient une augmentation du coût de la vie, des restrictions du niveau de vie habituel ainsi qu'un affaiblissement de la Suisse en tant que site économique. Dans le sillage de la recommandation du Conseil fédéral et du Parlement, l'électorat suisse a rejeté cette initiative le 9 février 2025 avec une part de « Oui » de 30,3 %.

Part des "oui" à l'initiative pour la responsabilité environnementale selon le parti: Comment avez-vous voté sur l'initiative pour la responsabilité environnementale ?

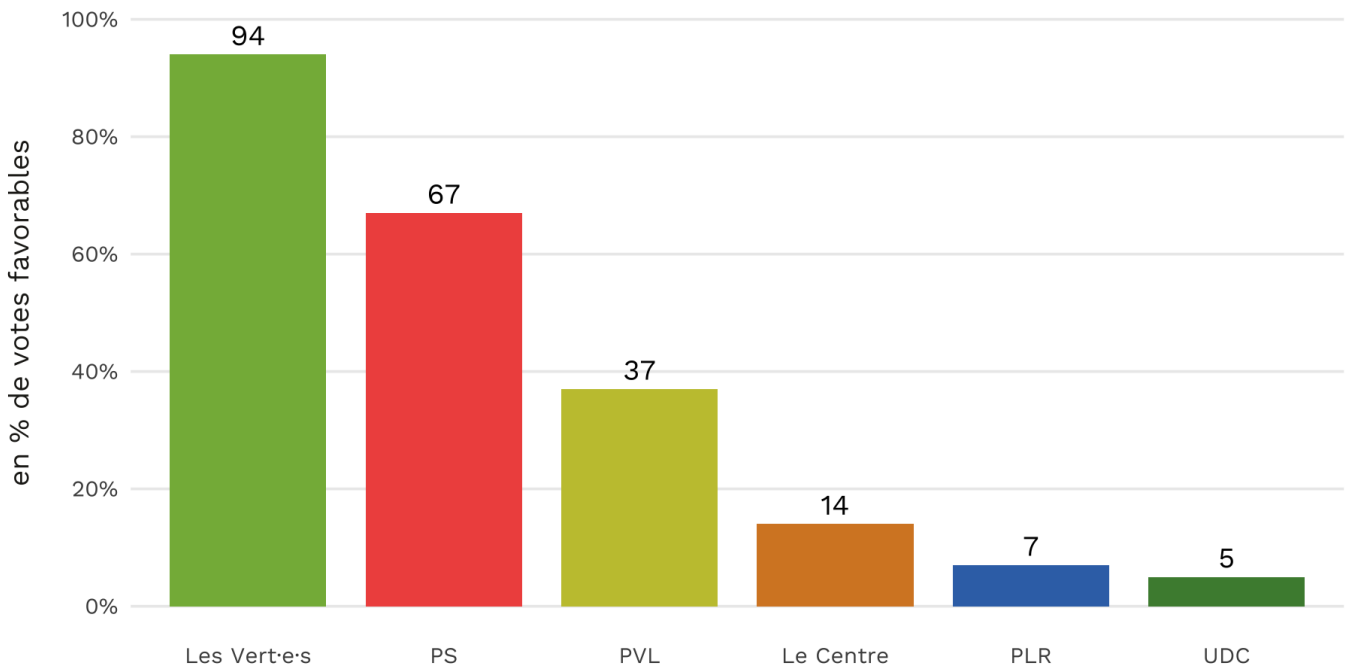


Figure 1 : Sophie De Stefani, DeFacto · Source des données : gfs Bern, Vox février 2025 (n = 506)

Dans le camp de gauche, l'Initiative pour la responsabilité environnementale a reçu une approbation majoritaire, mais elle n'était pas parvenue à convaincre au centre et à droite de l'éventail politique. La forte

mobilisation de personnes « complètement à droite », qui rejetaient majoritairement le projet, a contribué à la faible part de « Oui » au niveau national. La conscience écologique a été un autre facteur important dans la décision de vote. Les personnes qui accordent plus d'importance à la protection de l'environnement qu'à la prospérité économique ont clairement voté en faveur de l'initiative, tandis que celles qui jugent cette prospérité prioritaire ont été une vaste majorité à rejeter l'initiative. La confiance envers les associations écologiques et les activistes pour le climat a elle aussi joué un rôle : les titulaires du droit de vote ayant une confiance très élevée dans ces acteurs ont clairement accepté l'initiative. Inversement, les personnes qui font (très) fortement confiance à la science ont majoritairement voté contre l'initiative.

Les principaux motifs du « Non » ont visé la mise en oeuvre de l'initiative. Les votants-es en faveur du « Non » ont argumenté que l'initiative était trop extrême ou absolument impossible à appliquer. De même, un nombre relativement élevé d'adversaires de l'initiative a craint des conséquences économiques négatives. L'électorat a cependant re-connu la pression exercée par le problème dans le domaine de l'environnement, ce qui se manifeste entre autres par le fait que certains arguments pour l'initiative ont obtenu des taux d'approbation supérieurs aux arguments contre l'initiative. Bien que de nombreux votants-es en faveur du « Non » estiment que la destruction de l'environnement se manifeste dès aujourd'hui sous la forme d'événements météorologiques extrêmes et que les grandes entreprises devraient assumer plus de responsabilité pour leurs influences négatives sur l'environnement, ces mêmes personnes, au moment de juger l'Initiative pour la responsabilité environnementale, ont accordé plus de poids aux réflexions sur le développement économique et sur le coût de la vie.

Bas niveau de participation avec une mobilisation des personnes de droite supérieure à la moyenne

Comparé sur le long terme, le taux de participation à la votation du 9 février 2025 a été faible (38 %). Ce sont les personnes se considérant complètement à droite qui ont le plus fréquemment participé à la votation. Par contre, la mobilisation a été faible au centre de l'échiquier politique. Les titulaires du droit de vote ont jugé l'Initiative pour la responsabilité environnementale, unique projet à avoir été soumis au scrutin ce jour-là, d'une importance moyenne. La majorité des personnes ont jugé que le projet était facile à comprendre, et l'opinion s'était formée en très grande partie avant le début de la campagne pour la votation.

L'analyse VOX

Les résultats de l'analyse VOX se basent sur une enquête menée en ligne et sur papier auprès de 3'437 individus titulaires du droit de vote sélectionnés aléatoirement. L'étude a été réalisée par le gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.

Rapport complet: Golder, Lukas et. al (2025). VOX-Analyse Februar 2025. Nachbefragung und Analyse zur eidgenössischen Volksabstimmung vom 9. Februar

2025. Bern: gfs.

Image: unsplash.com

Note: cette contribution a été éditée par Robin Stähli, DeFacto.